

Le glyphosate et les journalistes en France

BAPTISTE SCHUMMER

Centre d'Études et de Recherches Administratives
Politiques et Sociales - CERAPS
Université Lille
France
baptiste.schummer@univ-lille.fr



es travaux portant sur la construction des problèmes publics se sont attelés à décrypter le rôle *sine qua non* joué par une grande variété d'intermédiaires dans la mise en problème de faits sociaux ou naturels : « *Ni un "voile islamique", ni la contamination radioactive autour de Fukushima, ni un taux de pression fiscale ne parlent. Ils sont parlés.* » (Neveu, 2015 : p 8). C'est en particulier la perspective retenue en France pour étudier les risques sanitaires tels que l'amiante (Henry, 2003), la maladie de la « *vache folle* » (Nollet, 2010), le sida (Marchetti, 2010) ou encore la potentielle dangerosité des pesticides comme le Roundup de Monsanto ainsi que de son principe actif, le glyphosate, à l'échelle européenne (Villnow, Rombach, and Bitsch, 2019 ; Bazzan and Migliorati, 2020 ; Lock, 2020 ; Tosune and Varone, 2020). Toutefois, à quelques exceptions près, telle que celle du Lasso, autre herbicide de cette firme phytosanitaire (Jouzel et Prete, 2016), ces travaux n'ont pas directement mis en avant le rôle des journalistes, comme le font pourtant d'autres chercheuses et chercheurs qui travaillent sur d'autres problèmes publics comme l'immigration (Paes, 2018), le terrorisme (Marthoz, 2017), la pauvreté (Demers, 2017), ou encore le contrôle des armes à feu (Aubin, 2018) en articulant sociologie du journalisme et sociologie des problèmes publics afin de rendre compte de la fonction qu'occupent les journalistes quant aux processus de structuration d'un problème « *s'imposant comme "quelque chose" à propos de*

**Pour citer cet article, to quote this article,
para citar este artigo :**

Baptiste Schummer, « Le glyphosate et les journalistes en France. La construction sociale d'un problème public médiatisé (2000-2020) », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne, online], Vol 11, n°2 - 2022, 15 décembre - december 15 - 15 de dezembro.
URL : <https://doi.org/10.25200/SLJ.v11.n2.2022.493>



quoi «quelqu'un» doit faire quelque chose » (Gusfield, [1981], 2008: p 5).

Certes, eu égard au phénomène contemporain de multiplication exponentielle des canaux et des producteurs d'information (Rebillard, Smyrniotis, 2010 ; Williams, Delli Carpini, 2011) et de segmentation toujours plus importante des publics (Blumler, 2016), on peut se demander si ce rôle est toujours aussi important. C'est justement la question à laquelle nous tenterons de répondre au fil de cet article, en prenant l'exemple du glyphosate, qui offre, selon nous, un observatoire remarquable des logiques contemporaines de production de l'information. Mettant en jeu des journalistes dans une lutte relative à des conceptions professionnelles et idéologiques opposées ainsi qu'à des rapports antagonistes à la science et au risque, la construction médiatique de la (non) dangerosité de ce produit phytosanitaire dans le contexte français est, à ce titre, particulièrement heuristique. Innovation sociotechnique ayant fait l'objet d' « une controverse publique » (Gingras, 2014) à propos de sa caractérisation en (non) problème public de santé ; et ainsi fortement polarisé le sous-espace médiatique dans lequel il s'est inscrit, la construction journalistique de la (non) cancérogénicité du glyphosate est également révélatrice de clivages déontologiques, épistémologiques, politiques et idéologiques plus larges.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur le rôle des journalistes quant à la mise en (in)visibilité de l'herbicide de Monsanto qui se décline en deux phases majeures. Ensuite, nous montrerons que la « controverse sociale à thème scientifique » (Charaudeau, 2014) autour du glyphosate repose sur une lutte ici typifiée entre deux conceptions de la science, de l'expertise et de l'évaluation des risques sanitaires ; dont s'emparent différemment les journalistes « pro » et « anti »¹ glyphosate en fonction de leurs positions distinctes dans le champ journalistique ainsi que des routines et idéaux professionnels qui en découlent. Plus que symptomatique des désaccords (dé)ontologiques des journalistes impliqués quant à leur *praxis*, la manière dont les médias traditionnels français ont construit le caractère (non) nocif du produit phytosanitaire, dévoile les clivages idéologiques et sociaux avec lesquels les journalistes sont aux prises, nous donnant à voir différentes modalités de représentations sociales (du monde) qui dépassent considérablement le périmètre du (non) problème.

Méthodologiquement parlant, ce travail est issu d'un corpus constitué sur *Europresse* qui recense les articles contenant l'occurrence « glyphosate » ou « roundup » dans les cinq titres les plus diffusés de la presse généraliste nationale française (*Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Parisien/Aujourd'hui en France*, *La Croix*, *Libération*) ainsi que dans quelques titres de

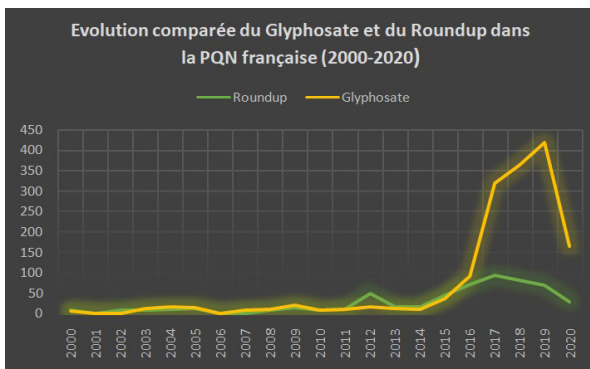
la presse quotidienne régionale, notamment au début des années 2000, à une époque où le problème du glyphosate reste cantonné à des échelles médiatiques locales ; d'un corpus formé sur *Factiva* en ce qui concerna la presse hebdomadaire généraliste (*Le Point*, *L'Obs*, *L'Express*, *Marianne*) ainsi que d'un corpus élaboré grâce à l'Institut National Audiovisuel (INA) rassemblant l'ensemble des archives audiovisuelles entre 2000 et 2020. Après la reconstitution des deux « réseaux d'opérateurs » (Hilgartner, Bosk, 1988) de la médiatisation du glyphosate à partir de ces corpus, nous avons réalisé trente entretiens avec les membres respectifs des deux « coalitions de circonstance »² qui se sont (re)composées autour de cette problématique (neuf journalistes, cinq membres de syndicats agricoles, quatre universitaires, quatre vulgarisateurs scientifiques, quatre lobbyistes, deux militants associatifs et deux cadres de Bayer/Monsanto³). Cette démarche s'accompagne d'une analyse de contenu des autopublications numériques de nos enquêtés sur Twitter, terrain qui, bien que « virtuel », permet selon nous d'accéder à d'autres manifestations des représentations animant les parties prenantes de la controverse. En raison des souffrances engendrées par ces polémiques, les entretiens ont été pseudonymisés en suivant la méthode élaborée par Baptiste Coulmont⁴, tout en conservant les propriétés sociales de nos enquêtés indispensables à l'analyse.

LE GLYPHOSATE SANS LES JOURNALISTES : UN PROBLÈME SOCIAL EN QUÊTE DE PUBLIC

Principale substance active du Roundup, désherbant phare de la multinationale Monsanto commercialisé dès 1975, le glyphosate est une innovation socio-technique majeure dans le domaine agricole. Associé aux cultures génétiquement modifiées (maïs et soja OGM) dites « Roundup Ready » mises sur le marché par Monsanto à partir de 1996, cet herbicide total⁵ a considérablement simplifié le travail de désherbage des agriculteurs. Pierre angulaire du système agricole intensif moderne, le glyphosate ne souffre d'aucune contestation en France jusqu'aux premières manifestations altermondialistes du début des années 2000. A cette période, c'est donc par le prisme des mouvements anti OGM et du Roundup en tant qu'élément central de ce système de production alimentaire, mais potentiellement toxique pour la santé humaine, que le glyphosate est mis sur agenda médiatique (MacCombs and Shaw, 1972) entre 2000 et 2015 (A). C'est à partir de mars 2015, mois de publication d'un avis d'une agence de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), que la (non) dangerosité de la molécule star de Monsanto commence à faire l'objet d'une construction médiatique autonome (B).

Le glyphosate dans le Roundup (2000-2015) :
 « *Parce que le glyphosate, c'est le Roundup et le Roundup, c'est Monsanto* »

Ce *verbatim* recueilli lors d'un entretien avec une des partisans les plus actives de l'interdiction du glyphosate, est significative des prémices de la mise en problème de ce dernier. A travers cette construction métonymique, Corinne Lepage, ex-ministre de l'Environnement, avocate environnementale et figure écologiste du centre, fait état de la genèse de sa publicisation. Entre 2000 et 2011, celle-ci est indexée à la mise en visibilité médiatique du problème des OGM, par le truchement d'un militantisme actif contre l'introduction de cette technologie en France, dont le mouvement le plus emblématique est celui des faucheurs volontaires porté par José Bové qui mène plusieurs campagnes de destruction de champs de maïs OGM Roundup Ready. Ainsi, l'origine de la mise à l'ordre médiatique du jour du glyphosate est intimement liée à celle du Roundup qui connaît une publicité sous un prisme altermondialiste (anti-Monsanto et anti-OGM). Toutefois, durant la première décennie de la période étudiée, l'attention médiatique portée au Roundup et au glyphosate reste très relative à l'échelle nationale comme l'atteste ce graphique⁶, conçu à partir de notre corpus recensant les articles portant sur ces deux occurrences au sein des cinq titres les plus diffusés de la PQN :



Entre 2000 et 2011, la poignée d'articles qui mentionnent le Roundup dénoncent pour la plupart des pratiques extra-européennes telles que son épandage massif sur les cultures OGM de soja Roundup Ready en Amérique du Sud, dans *Le Monde* notamment. Parallèlement, la presse quotidienne régionale, quant à elle, met davantage l'accent sur les procédures juridiques qui mettent en cause le dés herbant sur le territoire français. En 2007, le tribunal de Lyon condamne Monsanto France pour publicité mensongère à propos de la prétendue biodégradabilité de son herbicide à la suite d'une plainte déposée en 2001 par les associations Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV) et Eau et Rivières de Bretagne. La première mise à l'agenda médiatique du glyphosate en France, eu égard à son imbrication avec le Roundup et les OGM,

est ainsi insérée dans un cadrage environnemental comme l'illustre un journaliste anti-glyphosate :

Je pense que la question glyphosate intervient dans l'espace public pour de mauvaises raisons, [...] dans les années 90 avec la généralisation en Amérique du Nord et du Sud des cultures transgéniques Roundup Ready. Et c'est d'abord une question qui est posée par des militants environnementaux qui se moquent un petit peu de tout ce qui concerne les questions de toxicologie et de cancérologie. (Frédéric, journaliste scientifique dans les pages « Planète » du *Monde*, 12/01/2021).

Dès cette époque, on observe la présence des futurs « entrepreneurs de cause » (Cobb, Elder, 1971) qui joueront ultérieurement un rôle crucial quant à la mise en débat public du glyphosate *stricto sensu*, à l'instar de Corinne Lepage, fondatrice du Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique (Criigen), laboratoire dans lequel Gilles-Éric Séralini produit une première étude visant à démontrer la toxicité du Roundup dès 2009 ; le Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures (MDRGF), association de lutte contre les pesticides qui devient Générations Futures en 2008 ; ainsi que Marie-Monique Robin⁷, journaliste d'investigation très visible dans l'espace médiatique qui réalise notamment le documentaire *Le Monde selon Monsanto* en 2008.

Consécutivement à cette première tentative de mise à l'agenda autour d'un cadrage focalisé sur la protection de l'environnement, un autre, qui se concentre cette fois sur la santé publique, parvient à s'imposer à partir de 2012. A l'instar de la trajectoire de l'amiante (Henry, 2007) qui avait franchi plus facilement les processus de *gatekeeping* des médias (White, 1950) en délaissant le primo-cadrage de l'amiante en problème de santé au travail au profit d'un argumentaire qui ne se limite plus à l'univers des salariés directement exposés à l'amiante pour s'étendre aux expositions passives qui menacent l'ensemble de la population, le glyphosate entre dans le débat public par le biais de la supposée toxicité du Roundup et des OGM qui présenteraient des risques sanitaires pour la totalité des consommatrices et des consommateurs.

Contrairement au cas voisin du Lasso, dans le cadre duquel Générations Futures avait mis l'accent sur la maladie professionnelle de Paul François, agriculteur directement exposé à ce produit (Jouzel, Prete, 2013, 2015), le Roundup accède à certains médias par le truchement d'un nouveau cadrage des OGM en tant que réceptacles de la potentielle dangerosité des substances contenues dans l'herbicide (dont le glyphosate), touchant l'alimentation et étendant ainsi le

risque sanitaire à tous les français. C'est la parution du second article scientifique du professeur de biologie moléculaire Gilles-Éric Séralini sur la toxicité du Roundup et du maïs OGM NK603 de Monsanto (Séralini et al, 2012) qui constitue la première étape de cadrage du Roundup en tant que menace pour le grand public. Accompagné d'un livre adapté en documentaire et d'un ouvrage de Corinne Lepage, la publication de cet article fait l'objet d'une mise en scène médiatique orchestrée par une agence de communication et financée par certains géants de la grande distribution désirant investir le marché des produits sans OGM. Loin d'être anodine, cette « étrange campagne de communication » (Allard-Huver, 2020) génère des répercussions considérables dans les médias dont la plus importante est la Une du *Nouvel Observateur* du 20 septembre 2012, intitulée : « OUI, LES OGM SONT DES POISONS »⁸.

Davantage que le caractère sensationnaliste de cette titraille, c'est la violation de la norme d'embargo d'information qui est vivement critiquée par les journalistes scientifiques. Ils revendiquent leur rôle de *gatekeeper* face à la menace d'une étude qu'ils considèrent peu fiable, voire contrevenant aux règles de l'art de la médiation scientifique. Ainsi, c'est l'atteinte portée au pacte tacite régissant les bonnes pratiques entre les journalistes scientifiques et leurs sources qui suscite principalement l'énervement de ceux-ci. En effet, un accord de confidentialité avait été signé entre Gilles-Éric Séralini et quelques membres de rédactions comme celle du *Nouvel Observateur*, pourtant non spécialisés dans les questions scientifiques, disloquant ainsi le principe d'embargo d'information, garant du bon exercice du métier pour les artisans de cette spécialisation journalistique (Marchetti, 2007), comme le dénonce un membre de l'Association des journalistes scientifiques de la presse d'information (AJSPI) :

Séralini a fait quelque chose qui est interdit par les bons principes des relations entre scientifiques et journalistes spécialisés en science. [...] L'embargo d'information, c'est quelque chose auquel les journalistes scientifiques, les revues et les scientifiques tiennent beaucoup. Parce que ça les distingue du flux de l'information qui n'a pas le temps de travailler et qui produit de la daube en flux continu. [...] . On refuse ce genre de truc. Et donc l'association avait fait ce communiqué⁹ pour dire ça. (Pierre-André, journaliste scientifique à *Libération*, 27/01/2021).

À la suite de ce « coup médiatique » (Champagne, 2011) dont les modalités de publication court-circuitent les routines professionnelles propres au journalisme scientifique, c'est sur le Roundup et les OGM que se concentre l'attention médiatique. Il faut attendre trois

années supplémentaires, pour que la focale journalistique se déplace du problème de la (non) toxicité du Roundup pour se fixer sur celle du glyphosate à proprement parler comme le souligne une journaliste anti-glyphosate ayant enquêté sur cette problématique :

Baptiste : On dit souvent que le point de départ est l'Affaire Séralini.

Angélique : Pour moi non. Parce que l'affaire Séralini, c'était plus une histoire de qualité de la recherche. Et le montage médiatique qu'il y avait eu autour, c'était ça le problème. Mais je ne situe même pas l'Affaire Séralini dans la chronologie du glyphosate. (Angélique, journaliste indépendante pour *le Monde*, 23/12/2021)

Le glyphosate sans le Roundup (2015-2020) : Un « totem »¹⁰ médiatique

Le 21 mars 2015, la publicisation de l'avis du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), agence de l'OMS, met à l'agenda médiatique le caractère potentiellement cancérigène du glyphosate, c'est-à-dire le danger intrinsèque de la molécule, ce qui l'isole de la problématique plus large du Roundup (qui contient d'autres substances suspectes) et de Monsanto (le glyphosate étant entré dans le domaine public depuis 2000). Cette expertise produite par une agence mondialement reconnue constitue le tremplin de sa publicisation comme l'illustrent les propos d'un militant associatif anti-glyphosate :

On avait l'impression que ce qu'on disait depuis des années était tout à coup reconnu par une branche d'une agence, dans le domaine sanitaire, au plus haut niveau. [...] Et là, c'était la reconnaissance d'un seul coup du problème pour le grand public. (Louis, président de Générations Futures, 06/07/2021).

Quelques mois plus tard, en novembre 2015, l'Agence Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) publie une contre-expertise qui invalide l'avis du CIRC et conclut à l'innocuité du glyphosate. Cet épisode est le point de départ d'une bataille entre agences qui voit se multiplier les rapports d'expertise et de contre-expertise à l'interface des espaces scientifiques et réglementaires, *a fortiori* au cours des débats relatifs à la réhomologation de la molécule à l'échelle européenne. Bien que de nombreux articles publiés par des chercheurs reconnus qui critiquent la classification du CIRC aient été en réalité intégralement rédigés par des salariés de Monsanto¹¹ (Williams et al., 2016 ; McHenry, 2018 ; Henry, 2021, p 56), ces différences d'évaluation entre les deux agences ne sont pas uniquement le fruit des conflits d'intérêts avérés entre l'EFSA et Monsanto. Ainsi : « Les dé-

bats récents sur le glyphosate suggèrent cependant que l’avis de l’EFSA sur la non-cancérogénicité du produit de Monsanto-Bayer est moins la preuve de conflits d’intérêts mal gérés que la manifestation d’un mandat profondément différent de celui du CIRC » (Boullier, 2021 : p 104). Ici, Henri Boullier démontre que ces résultats antagonistes sont les produits de traditions scientifiques opposées, qui structurent les routines professionnelles de ces agences, dont nous proposons de rendre compte dans ce tableau, qui reprend les principaux arguments de l’article susmentionné :

Le CIRC, agence de l’OMS : « Etiologie du cancer » (Thomas, 2021)	L’EFSA : « Evaluation réglementaire des produits » (Demortain, 2013, 2017)
Evaluation des « dangers » intrinsèques des produits mais pas des « risques » en combinant ces dangers avec des expositions.	Evaluation des conditions auxquelles une molécule dont les dangers sont connus pourra être commercialisée.
Forte attention accordée aux études épidémiologiques de plus long terme.	Rôle marginal des données épidémiologiques (Jouzel, 2019).
Evaluation des produits formulés se traduisant par une prise en compte des effets cocktails potentiels.	Evaluation de la substance active se traduisant par une non-prise en compte des effets cocktails (Evans et al., 2015).
Travail à partir de publications dont les auteurs n’ont pas de lien avec l’industrie (Tarazona et al., 2019)	Rôle central des firmes dans l’évaluation réglementaire dépendante de financement des entreprises (Krimsky, 2013)

D’autres points aveugles de l’EFSA, mentionnés dans l’article, à l’instar de la fausse hypothèse selon laquelle : « les travailleurs agricoles portent des équipements de protection individuels (EPI) » (Boullier, *op.cit.* : p 105), nous ont été confirmés par des *leaders* syndicaux pourtant favorables à la réhomologation du glyphosate :

On a un vrai problème dans les campagnes, d’agriculteurs qui n’ont jamais voulu porter les équipements de protection individuelle, les EPI (...) Alors effectivement, pendant des années, vous utilisez un produit, vous prenez le bidon, vous le renversez dans une cuve, vous ne vous protégez pas, vous inhalez des molécules. Forcément, vous prenez des risques sanitaires. Normal ! C’est comme si vous mettiez du Des-top dans votre café le matin. (Grégory, directeur d’une antenne régionale de la FNSEA, 23/02/2022)

Plus largement, cette lutte structurant la fabrique des expertises sur le glyphosate est au cœur de la construction journalistique de celui-ci en tant que (non) problème de santé publique (voir *supra*). Si le glyphosate commence à devenir un sujet d’attention médiatique à part entière dès 2015 comme le montre le graphique précédent, c’est deux ans plus tard qu’une « seconde séquence (2017-2020) ouvre sur les scandales sanitaires et les poursuites en justice » (Bote-ro, 2021: p 110) et une publicisation beaucoup plus importante.¹²

Cette validation médiatique du glyphosate en tant que sujet d’intérêt public atteint son sommet en 2019¹³, année à laquelle la rédaction d’Envoyé Spécial lui consacre l’intégralité d’un de ses numéros.¹⁴ En France, le mois de janvier 2019 est ainsi le point culminant de l’intérêt du grand public pour le glyphosate, devançant d’une courte tête la publication, en France, des « Monsanto Papers » qui révèle les stratégies du doute, analogues à celles des industries du tabac (Oreskes, Conway, 2010), mises en place pour réhomologuer le glyphosate, en octobre 2017, dans *Le Monde* :

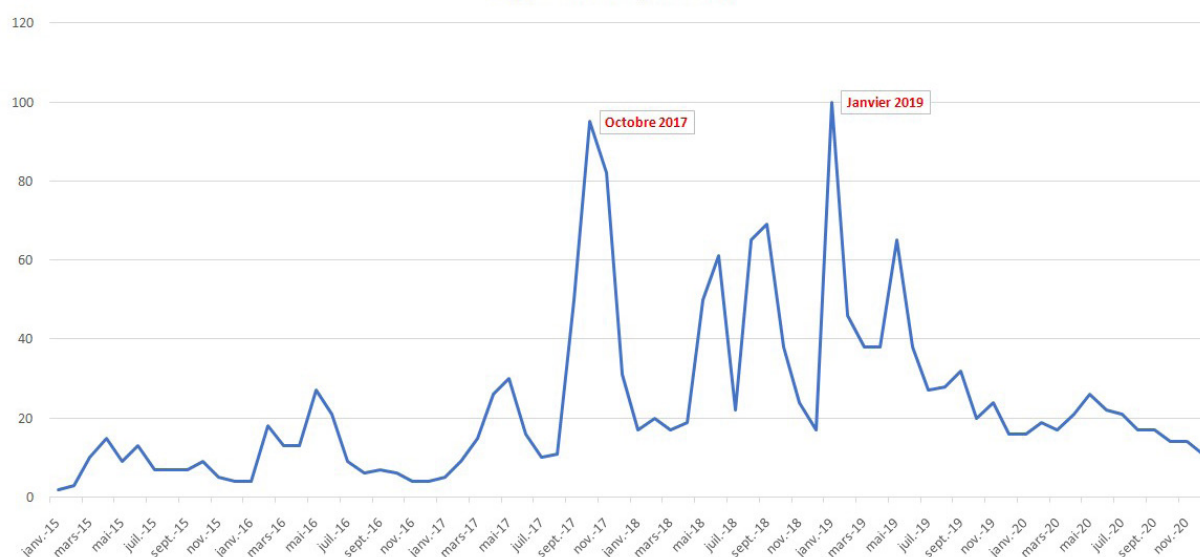
Voir le graphique page suivante.

C’est ce moment de forte publicisation qui cristallise les tensions et les oppositions entre les journalistes des deux camps évoqués en introduction. A partir de cet événement médiatique, il s’agira, dans la suite de cet article, d’appréhender les logiques professionnelles et sociales qui président à celle-ci.

Les journalistes face au glyphosate : médiateurs de savoir(s) scientifique(s), promoteurs de savoir-faire professionnel(s)

Les débats scientifiques portant sur le bien-fondé de la caractérisation du glyphosate en tant que problème de santé publique sont au cœur de la bataille que se livrent les journalistes impliqués (A). Cependant, cette lutte qui semble *a priori* assise sur des arguments scientifiques fait également office de paravent abritant une bataille déontologique qui met en jeu des pratiques et des représentations professionnelles propres à chacun des deux camps (B). Cette controverse a paradoxalement mis en opposition des acteurs scientifiques et des journalistes interdépendants, qui se sont émancipés de leur rôle traditionnel de rapporteurs d’une controverse scientifique structurée en dehors des médias. L’originalité de ces antagonismes entre journalistes (qui sont loin d’être neufs mais mettaient auparavant plutôt aux prises des éditorialistes selon des systèmes d’opposition homologues aux divisions partisans), réside dans la manière dont elles se sont livrées publiquement, sous le mode du *disputing process*, voyant s’affronter deux

Glyphosate: (France)



parties et un public juge (Lemieux, 2007), notamment sur Twitter.

Le glyphosate et les journalistes : un problème de santé publique ?

Les trois fers de lance du camp pro-glyphosate sur Twitter sont Aline, journaliste s'occupant des questions agricoles pour le quotidien *L'Opinion*, Valérie, auparavant chargée de la rubrique de *fact-checking* « Le Vrai/Faux de l'Info » sur *Europe 1* ; aujourd'hui journaliste politique au *Point* et Olivier Lesgourgues, alias Mac Lessgy¹⁵, ingénieur de formation et animateur de l'émission de vulgarisation scientifique E = M6 sur la chaîne éponyme. Quant à lui, le camp anti-glyphosate est représenté par Frédéric et Angélique, respectivement journaliste scientifique et journaliste d'investigation ayant notamment dévoilé les "Monsanto Papers" dans les pages « Planète » du *Monde* ; ainsi qu'Aurélien, qui officie pour « Envoyé Spécial » au moment des faits, avant de reprendre en septembre 2021 la présentation de « Complément d'Enquête », autre programme d'investigation diffusé sur *France 2*.

Ces actrices et acteurs médiatiques, à l'image de l'ensemble des parties prenantes de la controverse sur le glyphosate, se réclament de la « bonne » ou de la « vraie » science en lui assignant leur propre définition. Dans le sillage de l'approche épistémologique défendue par l'EFSA, que nous avons détaillée dans le tableau (*supra*), la preuve fondamentale du caractère bénin du glyphosate serait tirée de l'œuvre de Paracelse, fondateur de la toxicologie moderne, selon lequel : « La dose fait le poison ». De cette conception paracelsienne, découle un argument corollaire véhiculé par les porte-paroles de l'industrie phytosanitaire, qui disqualifie les conclusions du CIRC en tant qu'organisme qui étudierait le danger

intrinsèque d'une molécule et non le risque qu'il ferait courir à une population faiblement exposée à celui-ci :

Le requin est un mangeur d'hommes. C'est un danger important. Si vous êtes sur la plage, vous ne risquez rien. Si vous commencez à marcher dans l'eau, vous commencez à être exposé aux requins, donc le risque augmente. Le danger est là, mais plus vous allez dans l'eau, plus le risque augmente. Si vous remplacez le requin par une sardine, la sardine n'est pas dangereuse. Donc, même si vous vous mettez dans l'eau, il n'y a pas de risque. C'est ça la différence entre le risque et le danger. Le danger, c'est quelque chose d'intrinsèque à un produit et le risque, c'est le danger multiplié par l'exposition. (Cyril, ex-cadre de Monsanto, 21/09/2021)

Virulents adversaires de cette approche toxicologique dominante, les détracteurs du glyphosate lui opposent celle du CIRC qui étudie les effets à long-terme des expositions aux faibles doses, conception qui aurait permis selon eux d'écarter certains produits dangereux du marché, comme le montre cet extrait d'entretien avec Corinne Lepage :

Baptiste : Normalement, la toxicologie est basée sur l'exposition à fortes doses.

Corinne Lepage : Exactement, et la dose fait le poison en matière de perturbateurs endocriniens, on sait que ça ne marche pas, que c'est de la connerie. (23/07/2021).

Ainsi, selon le camp derrière lequel ils se rangent, les journalistes invoquent des sources et des méthodes scientifiques différentes et, par conséquent,

des conclusions souvent antagonistes. Si les partisans de l'interdiction du glyphosate brandissent l'avis du CIRC qui ne prend en compte que les travaux strictement académiques, ses défenseurs citent en permanence les agences sanitaires telles que l'EFSA qui considèrent aussi les études réglementaires, pourtant dépendantes du financement des industries phytosanitaires. Alors que les premiers fustigent « la corruption de la matière scientifique par ces firmes » qui biaiserait les conclusions des agences sanitaires, les seconds, comme Valérie, soulignent que l'immense majorité des organismes réglementaires concluent à l'innocuité du glyphosate : « En gros, il y aurait les trois experts du CIRC qui auraient raison contre 1500 experts du monde entier, qui n'ont pas de lien entre eux mais qui seraient tous payés par Monsanto. ».

En effet, les chercheurs auxquels se réfèrent les journalistes prenant parti pour le glyphosate, dépendent d'un pôle d'ingénierie, incarné par des institutions qui portent une approche technique de l'agriculture ainsi que des protocoles de recherche appliquée en agronomie comme l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) ou l'Académie d'agriculture de France, entre autres exemples. Cette conception techniciste et pragmatique de la science est particulièrement ajustée aux valeurs que véhiculent les mouvements rationalistes militant « pour la science » (Laurens, 2019), à l'instar de l'Association Française pour l'Information Scientifique (AFIS) et du mouvement zététique¹⁶ autour desquels gravitent bon nombre des membres du camp pro-glyphosate, dont certains de nos enquêtés revendiquant une activité de vulgarisation scientifique.¹⁷

Cette conception de l'expertise est régulièrement mobilisée par les journalistes pro-glyphosate, et en particulier ceux de la presse agricole « qui se traduit par une non-remise en cause du modèle technique dominant (...) En contrechamp, cela la conduit à des formes d'invisibilisation des problèmes sociaux (faillite, suicide, maladie professionnelle liée aux pesticides...) » (Chupin, Mayance, 2021 : p 74). Ce traitement particulier des problèmes touchant les agriculteurs par la presse spécialisée fonctionne en homologie avec les prises de position de certains journalistes pro-glyphosate et de celles des représentants de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) :

En fait, ça pose la question d'une approche scientifique. Est-ce que les élus ou les parlementaires doivent rentrer dans ce niveau de détail alors qu'en tant qu'agriculteur, j'utilise des produits qui ont reçu une autorisation de mise sur le marché ? [...] Parce qu'au nom du principe de précaution, on vient remettre en

cause des autorisations de mise sur le marché et remettre en cause la science dans sa globalité. [...] Soit on a confiance en la science et on donne à ceux qui doivent porter un avis sur ces sujets là toute la crédibilité qui leur revient, soit on joue à un jeu dangereux comme Emmanuel Macron et on met en doute les agences [...] Si le glyphosate, de quelque manière que ce soit, est dangereux, il faut surtout l'interdire pour moi qui l'utilise, pour mes enfants, ma famille. Mais à un moment donné, ça pose quand même la question de savoir quelle part de risque on a encore la capacité de prendre dans notre métier. (Damien, président d'une antenne régionale de la FNSEA, 23/02/2022).

La certitude relative au caractère inoffensif du glyphosate dont nous fait part ce cadre de la FNSEA, est corrélée à la confiance accordée aux agences en tant qu'autorité légitime d'évaluation réglementaire de mise sur le marché. Par conséquent, la défense du glyphosate découle de la croyance en la norme socio-technique qui en régit l'usage, en tant qu'« assemblage d'éléments hétérogènes considéré comme suffisamment robuste pour avoir une certaine stabilité : ce que l'on sait (ou croit savoir) et ce que l'on décide (ou croit décider) se trouve aligné et se renforce mutuellement » (Callon, Rip, 1992: p 147). Face à cette foi en les agences qui justifie la part de risque consentie par les membres du camp pro-glyphosate, les journalistes anti-glyphosate, par expérience, se montrent plus circonspects :

A l'époque du Bisphénol A, j'avais un enfant en bas âge et ma compagne s'inquiétait beaucoup des biberons en plastique avec du bisphénol dedans etc. Je me faisais comme journaliste scientifique à l'expertise publique, aux agences sanitaires, etc. Et donc je n'ai cessé de lui répéter qu'il n'y avait pas de problème, que s'il y avait du bisphénol, c'était en très faible dose, qu'il n'y avait pas de souci, qu'il ne fallait pas s'inquiéter, etc. Et puis, en creusant la question, je me suis rendu compte que les choses étaient beaucoup plus compliquées que ça. Ce n'était pas aussi simple que de dire qu'il ne se passe rien : «Circulez, il n'y a rien à voir, parce qu'il y a une dose journalière admissible ou des niveaux toxicologiques de référence.» [...] En fait, cette expérience personnelle démontre que j'ai moi-même été pris en défaut dans ma pratique journalistique à faire confiance aux agences réglementaires et à la réglementation. Il ne s'agit pas de science *stricto sensu*, il s'agit de réglementation et, si elle s'appuie sur de la science, elle ne s'appuie pas forcément sur toute la science disponible. (Frédéric, 12/01/2021)

De surcroît, ils fondent leur argumentation sur l'adéquation de ces justifications portées par leurs confrères de l'autre bord et celles produites par les firmes agroindustrielles. Ils qualifient ainsi publiquement ces derniers d'« idiots utiles de l'industrie » ou de « journalistes communicants ». Supposés véhiculer le *storytelling* des agences de communication de l'entreprise phytosanitaire, stratégie répandue des entreprises agro-alimentaires (Benamouzig, Cortinas Muñoz, 2022), ces derniers reprendraient les éléments de langage de Monsanto, participant ainsi de la diffusion d'une *junk science* (Girel, 2017 : pp 67-72). Selon les détracteurs du glyphosate, cette situation est d'autant plus problématique que certains d'entre eux ont dévoilé les stratégies orchestrées par la firme multinationale pour légitimer et perpétuer l'ignorance scientifique (Henry, 2017) au sujet du glyphosate qui sont, selon eux, répercutées par certains scientifiques et journalistes :

La double page du *Figaro*¹⁸ sur le glyphosate par exemple, c'est une merveille absolue où on retrouve tous les faux éléments de langage de Monsanto, ayant incubé pendant 2 ans sur Twitter, repris à leur compte par des scientifiques parfois. Et ça finit par créer une narration qui convient à un lecteur et à un journaliste du *Figaro*. Et on se retrouve avec une double page qui dit que le glyphosate n'est pas un problème de santé publique. (Frédéric, 12/01/2021)

Ainsi, selon la plupart des journalistes engagés dans la controverse publique relative à la (non) dangerosité du glyphosate, celle-ci reposerait uniquement sur des conceptions différenciées de la science. Cependant, au-delà de leurs différends en matière de fiabilité des expertises sur lesquelles se fonder et de leurs épistémologies sous-jacentes, le clivage entre les journalistes pro et anti-glyphosate donne également à voir une lutte déontologique dans laquelle se confrontent des pratiques professionnelles diamétralement opposées qui mettent en jeu des conceptions contraires du bon exercice du métier.

**LE GLYPHOSATE ET LES JOURNALISTES :
UN PROBLEME DE SANTE
(DE)ONTOLOGIQUE DES MEDIAS ?**

Les positionnements scientifiques auxquels se réfèrent les acteurs respectifs des deux camps sont articulés à des postures journalistiques tout aussi antagonistes. Les journalistes pro-glyphosate, qui travaillent pour le compte de médias privés, jouent le rôle de porte-parole des agences sanitaires qui conseillent les instances décisionnaires quant à la réhomologation de la molécule. La méthode journalistique privilégiée ici

est donc de visibiliser les faits établis par ces sources officielles, de publiciser « ce qui est démontré » par les autorités reconnues. S'inscrivant dans une conception lippmanienne du métier, partant d'un postulat que les citoyens ne peuvent pas maîtriser tous les sujets et qu'il est par conséquent nécessaire que des experts compétents gouvernent le domaine de l'action publique dans lequel ils sont spécialisés, les journalistes pro-glyphosate se considèrent comme des passeurs des savoirs produits par ce « gouvernement des experts » vers le grand public qui n'a pas le temps (ou les moyens intellectuels) de s'informer car « il n'existe pas l'ombre d'une raison de penser, comme le font les démocraties mystiques, que la somme des ignorances individuelles d'une multitude de peuples puisse produire une force continue capable de diriger les affaires publiques » (Lippman, [1925], 2008 : p 67). Les propos d'un journaliste pro-glyphosate attestent cette conception verticale de la profession :

On est dans une science qui est aujourd'hui de plus en plus dans la morale. Mais la science n'est pas là pour être morale ! [...] On ne veut pas du glyphosate, pas parce qu'il fait du mal à l'environnement, pas parce qu'il fait du mal à la santé. Que ce soit pour le glyphosate ou pour les OGM, on a les données qui prouvent que ce n'est pas vrai. (Valérie, *Le Point*, 20/12/2020).

La méthode qui découle de cet idéal professionnel consiste à se faire l'écho des faits scientifiques produits par les institutions labellisées comme légitimes. Les défenseurs de la molécule revendiquent ainsi leur appétence pour « l'approche anglosaxonne : les faits, les faits, rien que les faits »¹⁹, certes, mais pas n'importe lesquels. Cette conception lippmanienne du métier intime aux journalistes pro-glyphosate de sélectionner « les bons faits », ce qui les conduit à relayer les savoirs produits par les élites compétentes auprès du grand public. A rebours de cet idéal d'un journalisme porte-parole du discours des institutions considérées comme garantes de la vérité, les journalistes anti-glyphosate estiment que leur fonction est de remettre en cause les évidences du « gouvernement des experts » pour en révéler les dysfonctionnements. Informer consiste par conséquent pour les journalistes anti-glyphosate à enquêter pour ne pas se cantonner à la fonction d'écho de la parole officielle :

Je pense que les gens ne supportent pas qu'un journal qui est envisagé comme une institution comme *Le Monde* mette en cause d'autres institutions et soit en rupture avec le système institutionnel tel qu'il fonctionne. Dans l'esprit de plein de gens, le rôle du *Monde*, c'est de se faire le relais du discours institutionnel auprès du public. (Frédéric, 12/01/2021)

Pour comprendre le clivage (dé)ontologique opposant les deux camps, il convient de revenir sur la violence des affrontements ayant opposé les porte-paroles journalistiques respectifs de ceux-ci à la suite de la diffusion du numéro d'Envoyé Spécial précédemment évoqué. Cristallisant les tensions relatives au traitement médiatique du glyphosate, cet événement singulier constitue un formidable révélateur des clivages politiques qui traversent l'écosystème journalistique français. Dans une lutte pour délimiter les critères d'excellence de la profession, les invectives que s'envoient les journalistes des deux camps sur Twitter s'inscrivent sur fond de jeu de miroir. Quand les membres du camp pro-glyphosate traitent leurs adversaires de « militants »²⁰ dont les convictions écologistes outrepasseraient les bonnes pratiques informationnelles de neutralité ou d'objectivité, ces derniers retournent le stigmate :

Je pense qu'il n'y a pas les anti-glypho et les pro-glypho, il y a les journalistes qui font un vrai boulot d'enquête factuelle [...] Et en face, des militantes ! Des éditorialistes qui sont dans une espèce de combat idéologique, qui n'en ont rien à foutre des faits [...] C'est pour ça qu'être renvoyé dos à dos avec ces personnes dont j'ai l'impression qu'on ne fait pas le même métier, je trouve ça un peu insultant. (Aurélien, journaliste d'investigation à Envoyé Spécial, 16/11/2021).

Quand les pourfendeurs du glyphosate accusent leurs opposants de verser dans la communication, voire dans le conflit d'intérêt²¹ sous perfusion financière du monde industriel, ceux-ci les taxent de journalisme d'insinuation en croisade contre l'agriculture conventionnelle ou *agribashing* (Fougier, 2019). Tandis que les anti-glyphosate étiquettent les pro-glyphosate de « marchands de doute » qui feraient le jeu de Monsanto en assurant le service après-vente des éléments de langage de l'entreprise, ces derniers les qualifient de « marchands de peur »²², qui manipuleraient l'opinion publique en orchestrant un cadrage anxigène des controverses sociotechniques selon une des partisanes les plus actives du glyphosate :

L'émotion est exploitée partout, tout le temps. (...) La peur, c'est celle qui marche le mieux sur le nucléaire, sur les pesticides, sur les compteurs Linky, sur les vaccins. Mais ce sont les techniques d'*Agitprop* classiques ! Ce qui est nouveau, c'est qu'on fait le choix dans la presse française de ne pas les interroger donc c'est qu'on a une presse militante. (Valérie, 20/12/2020)

Ainsi, le clivage autour de la (non) dangerosité du glyphosate est révélateur d'une lutte plus globale à

propos des règles du jeu et des enjeux des règles qui déterminent le « bon » journalisme. Toutefois, ces considérations déontologiques n'existent pas en tant que discours éthérés ou pratiques hors-sol qui seraient l'apanage d'un espace médiatique dont les frontières seraient hermétiques aux luttes du monde social. Elles doivent au contraire être appréhendées à la lumière de la matérialité des ancrages sociaux auxquelles elles s'arriment.

**LES JOURNALISTES FACE AU GLYPHOSATE :
MÉDIATEURS DE REPRÉSENTATIONS
DU « RÉEL », PROMOTEURS DE
REPRÉSENTATION(S) SOCIALE(S)**

Les journalistes se confrontent à un double problème de représentation : « Symbolique d'abord », en donnant à voir au public des « représentations nécessairement partielles » de la réalité ; « politique ensuite », en promouvant certaines positions sociales, épistémologiques et idéologiques par le truchement de leurs « arbitrages rédactionnels [...] face aux controverses » (Kaciaf, Talpin, 2016 : p114). Pareillement, les représentations professionnelles des journalistes impliqués dans la controverse publique relative au glyphosate fonctionnent en homologie avec des positions sociales qui sont au cœur de cette dimension duale de la représentation. Quelle frange du réel faire voir pour faire valoir quels intérêts sociaux et idéologiques ? Que représente-t-on (A) pour représenter qui (B) ?

Les journalistes, porte-paroles de mondes sociaux situés

Bien que nous ayons déjà évoqué la composition des deux camps au fil de cet article, une cartographie plus systématique de chacune des deux coalitions de circonstance s'étant (re)constituées lors de la controverse relative à la (non) dangerosité du glyphosate nous semble être un préalable indispensable à l'analyse des modalités de représentations des journalistes :

Voir le tableau page suivante.

Dans le camp pro-glyphosate, il n'est pas surprenant de trouver des journalistes membres de l'Association Française des Journalistes Agricoles (AFJA) au « service de la profession » (Chupin, Mayance, 2013a) qui font régulièrement corps avec la FNSEA (Chupin, Mayance, 2013b) et « réaffirment les identités professionnelles, en participant à créer une distinction entre un « nous » et un « eux » » (Chupin, Mayance, *op.cit.* : p 74). Que ce soit par le biais de « *manifestations de papier* » (Champagne, 1984) ou plus récemment d'activités de communication sur Twitter, les agriculteurs cherchent à « agir sur les journalistes afin d'occuper

Prises de position Nature	Pro-glyphosate	Anti-glyphosate
Acteurs journalistiques	Aline (<i>L'Opinion</i>) Valérie (<i>Le Point</i>) Mac Lessgy (<i>M6</i>)	Frédéric (<i>Le Monde</i>) Angélique (<i>Le Monde</i>) Aurélien (<i>France 2</i>)
Acteurs de l'expertise	Recherche appliquée EFSA AFIS et No Fake Science	Recherche fondamentale CIRC Criigen
Acteurs des mobilisations	FNSEA Monsanto FranceAgriTwittos	Confédération paysanne Génération Futures Justice Pesticides
Acteurs politiques	Ministère de l'Agriculture Stéphane Travert Didier Guillaume	Ministère de l'Ecologie Ségolène Royal Nicolas Hulot
Acteurs économiques	<i>Think-tanks</i> libéraux (Institut Sapiens) <i>Lobbies</i> des pesticides (UIPP)	Filières de la grande distribution « sans OGM » Entreprises d'agriculture biologique (FNAB)
Acteurs juridiques	Avocats de Bayer/Monsanto	Corinne Lepage

l'espace médiatique dans le but de déclencher les prises de position des différents agents qui cherchent à peser sur l'« opinion publique » et par là sur le pouvoir » (Champagne, 1990 : p 339). En revanche, le fait que ces nouveaux répertoires d'action permettent aux agriculteurs d'accéder directement aux médias traditionnels est relativement inédit. C'est le cas de Pascal, membre de #FranceAgriTwittos²³, qui nous a décrit ses relations avec un journaliste pro-glyphosate de la PQN comme suit :

Je voyais tous ces gens qui publiaient des tribunes dans plein de journaux et je lui ai demandé : « Mais il faut un passe-droit ? ». Et Aline m'a dit : « Mais pas du tout ! Tous les journaux ont une rubrique Opinion, Tribune, tu envoies le texte et puis si ça convient, il est publié. » J'avais commencé l'année dernière à en publier une dans le *Figaro Vox* sur les produits phytos. (...) Et elle m'a dit : « Envoie-moi le texte et si ça passe le comité de lecture de la rédaction, on le publiera ! ». Et puis, c'est passé donc en fait c'est très simple, j'étais assez étonné de voir à quel point c'était simple de publier une tribune dans un journal. (Pascal, responsable céréalier, 08/12/2020).

Ainsi, au-delà de la presse agricole, la convergence des intérêts qui lient des médias privés qui se préoccupent davantage des questions économiques comme *l'Opinion* ou *Le Point*, et les secteurs productivistes du monde agricole, accentuent la coopération des journalistes et de certaines de leurs sources (Legavre, 2011) ;

en particulier les communicants agricoles. De surcroît, cette ligne éditoriale revendiquée par ces deux journaux s'aligne avec les positions défendues par les forces politiques soutenant le modèle agricole existant comme la FNSEA, le ministère de l'Agriculture²⁴, certains parlementaires pro-agriculture intensive²⁵, ou encore des think-tanks (ultra)libéraux comme l'Institut Sapiens²⁶ présidé par Olivier Babeau avec lequel les journalistes pro-glyphosate les plus en vue entretiennent parfois des liens étroits²⁷. Ce prisme économique commun n'est pas sans produire des effets sur les pans du monde social qu'ils et elles donnent à voir dans leurs productions journalistiques. Peignant les champs agricoles dans leurs interventions médiatiques, ces journalistes chargés de traiter les questions agricoles, économiques, ou politiques prétendent représenter les praticiens d'une agriculture intensive ou de conservation des sols qui ne survivraient pas à l'interdiction du glyphosate selon ils et elles. Par le truchement de cette représentation tronquée du monde social, ces journalistes offrent à leur(s) public(s) une vision singulière de celui-ci :

C'est en rencontrant les agriculteurs que j'ai aussi réalisé à quel point les mecs sont seuls. Je sais les suicides qu'il y a derrière, on ne peut pas les lâcher comme ça. [...] Au bout, il y a une victime qui est le monde agricole mais pas seulement, il y a aussi le peuple français. (Valérie, 20/12/2020)

Quant à lui, le pôle anti-glyphosate est principalement constitué de journalistes d'investigation qui

sont souvent indépendants²⁸ et/ou salariés de l'audiovisuel public (*France Télévisions / ARTE*) ainsi que de journalistes scientifiques officiant dans des rubriques prestigieuses comme les pages « Planète » du *Monde*. Moins proches des milieux économiques, les journalistes anti-glyphosate ne sont pas pour autant plus éloignés de leurs sources. C'est la nature de celles-ci, qui relèvent davantage de milieux politiques et militants (associations de victimes des pesticides à l'instar de *Génération Futures ou Justice Pesticides*, syndicats agricoles d'opposition comme la *Confédération Paysanne* et nombreuses personnalités écologistes comme Corinne Lepage, fondatrice du Criigen, ou ministres de l'Ecologie comme Ségolène Royal et Nicolas Hulot) avec lesquels leurs prises de position convergent, qui diffère. En représentant les victimes des pesticides et en mettant en cause la responsabilité des firmes phytosanitaires, les journalistes anti-glyphosate ne donnent pas à voir la même réalité sociale que celle de leurs confrères. En mettant la focale sur les souffrances physiques²⁹ causées par le désherbant, ils dénoncent la représentation du réel que véhiculent les journalistes pro-glyphosate, qui coïncide selon eux avec les intérêts particuliers des entreprises au détriment de l'intérêt collectif, qu'ils prétendent défendre en récusant l'étiquette de « journaliste militant » pour lui préférer celle de « militant du journalisme » comme nous l'explique Angélique : « Si on me dit que je milite pour la santé publique, ça ne me dérange pas en fait. Si quelque chose tue les gens, je suis du côté des gens. ».

Toutefois, les prises de position antagonistes de ces deux pôles ne dépendent pas seulement des positions occupées par les journalistes dans l'espace médiatique, des sources avec lesquelles elles coproduisent l'information et des spécificités éditoriales de leurs médias respectifs. Elles doivent également être envisagées comme des tentatives de prises de possession du débat public qui s'incarnent en des prises de positions idéologiques.

Les journalistes : porte-paroles de visions socialement situées du monde

Bien que la controverse publique à propos du glyphosate soit circonscrite à une poignée d'actrices et d'acteurs, elle soulève néanmoins des enjeux politiques et idéologiques qui la dépassent amplement. Ceux-ci jouent sur des rapports dominant/dominé qui varient en fonction des espaces dans lesquels ils sont perçus par les membres de chaque pôle. Il est très compliqué de statuer objectivement sur la réalité de ces dominations croisées. Néanmoins, eu égard aux multiples réhomologations du glyphosate à l'échelle européenne malgré les nombreuses critiques et suspicions que le désherbant a essuyées, on comprend que les journalistes anti-glyphosate se sentent dominés dans l'espace politico-écono-

mique. De même, compte tenu de la force de frappe du cadrage anti-pesticide adopté par des émissions grand public comme *Envoyé Spécial*³⁰, il est parfaitement understandable que leurs adversaires se sentent dominés dans l'espace médiatique, et par voie de conséquence, dans l'espace public. En créant des alliances avec des acteurs issus du champ économique qui partagent des visions communes du monde, les journalistes pro-glyphosate conjurent leur sentiment d'infériorité dans un écosystème journalistique qu'ils perçoivent comme dominé par une *doxa* environnementaliste, en revendiquant le primat de l'économie sur cette dernière, comme le signale une journaliste pro-glyphosate qui se considère être en position minoritaire dans l'espace de la presse écrite, en vertu de la diffusion limitée de son journal :

Dans les grands médias généralistes c'est une approche très "santé environnementale". [...] Ça change complètement le prisme. Et donc, on en arrive à regarder du mauvais côté de la lorgnette, c'est-à-dire envisager cela uniquement sous l'angle du risque. Et plus jamais sous l'angle du bénéfice. (Aline, journaliste économique à *l'Opinion*, 27/11/2020)

A rebours de ce prisme économique-financier appliqué aux questions agricoles, les journalistes anti-glyphosate prennent le parti de raconter le point de vue « d'en bas » tout en enquêtant sur les malversations ces groupes et organisations qu'ils appréhendent comme des « dominants ». La représentation qu'ils donnent de la réalité est donc chevillée à la représentation des intérêts sociaux des « dominés ». Occupant des positions dominantes dans la hiérarchie journalistique, en termes de visibilité (*Envoyé Spécial*) ou de prestige (*Le Monde*) les journalistes anti-glyphosate estiment défendre des individus qu'ils considèrent dominés par les pouvoirs économique et politique, à l'instar de ce que nous confie Angélique : « Quand on est journaliste, on nous dit souvent qu'on doit défendre la veuve et l'orphelin. On est du côté des faibles, on n'est pas du côté des dominants que sont les grandes firmes. »

A contrario, le camp pro-glyphosate, défend le modèle d'une agriculture intensive qui permettrait de répondre aux impératifs économiques du pays. Pièce maîtresse des intérêts agricoles français, le glyphosate constitue le totem technologique supposé permettre d'assurer la souveraineté alimentaire nationale. De cette vision techno-productiviste de la science³¹, découle la possibilité d'un progrès technique illimité passant par des destructions environnementales ou humaines qui ne pèsent pas lourd dans la « balance bénéfice-risque », qu'invoquent régulièrement les journalistes pro-glyphosate. Ainsi, la vision « décliniste » partagée par les « bio-catastrophistes » du camp anti-glyphosate se heurte à la vision « rationnelle » et

« optimiste » du monde portée par les « techno-prophètes » du pôle adverse (Lecourt, 2011) :

Quand j'étais jeune, on ne militait pas pour sauver la planète, mais pour sauver le tiers monde. Aujourd'hui, les jeunes veulent sauver le climat, je m'en fous du climat. Il n'a pas besoin de moi, il va toujours être là. On ne va pas sauver la planète, c'est ridicule. (Aymeric, journaliste agricole, 17/06/2021)

Qu'ils appartiennent au camp qui brocarde le « pessimisme culturel » des « écologistes contre la modernité » (Azihari, 2021) ou à celui qui pourfend le dogmatisme libéral des « gardiens de la raison » (Foucart, Horel, Laurens, 2020), chacun des individus associés à l'un ou l'autre de ces deux camps poursuit des desseins politiques qui s'insèrent dans la chronologie des découpages idéologiques d'une presse française historiquement partisane :

C'est un débat d'anticapitalisme. Quand on a l'idée qu'on peut détruire le modèle agricole, c'est dans l'idée de détruire le système tel qu'il est. (...) Ce sont des oppositions qui sont vieilles comme le XXe et XXIe siècle. Le communisme a enfanté l'anticapitalisme et l'altermondialisme. (...) Les rivalités journalistiques, c'est aussi vieux que l'histoire de la presse. (...) J'ai clairement choisi mon camp. (Aline, 27/11/2020)

Ainsi, les visions du monde que les journalistes portent, en raison de leur position dans l'espace médiatique et de leurs propriétés sociales respectives, conditionnent le traitement journalistique de l'actualité. Pourtant, les journalistes ne cessent d'apposer le sceau du « dogme » sur leurs adversaires. L'idéologue, c'est toujours l'autre. Si les journalistes que nous avons immodérément qualifié d'« anti-glyphosate » dans un souci de modélisation, endossent un rôle de contre-pouvoir en remettant en cause le jugement dominant, quoique biaisé, des agences sanitaires, par le truchement de pans de la science occultés par les protocoles de mise sur le marché, leurs adversaires, exagérément dénommés « pro-glyphosate » au fil de cet article, s'illustrent par la confiance sans bornes qu'ils et elles

voient aux processus d'évaluation réglementaire des produits potentiellement dangereux. Au-delà de leur absence de questionnement des limites de ces procédés de classification, la revendication affichée de remettre la raison au cœur du débat public, dont ils et elles se targuent, relève d'une autre stratégie rhétorique. En se drapant dans la « Science » et les « Lumières », ces journalistes mobilisent ainsi « l'exemple même du discours sans sujet, dont la fonction première est d'exprimer et de produire l'intégration logique et morale de la classe dominante » (Boltanski, Bourdieu, [1976], 2008: p 9).

Parmi les opérateurs (Best, 2008) ayant participé de la construction du problème de la (non) dangerosité du glyphosate, les journalistes figurent en bonne place. Médiateurs des savoirs produits par les « communautés épistémiques » (Meyer, Molyneux-Hodgson, 2011) qui structurent la controverse scientifico-réglementaire en fonction d'idéologies professionnelles distinctes, ils et elles continuent de jouer un rôle considérable de publicisation, d'amplification, voire de scandalisation, dans la structuration des (non) problèmes sanitaires, et plus largement publics. Toutefois, les ressorts de cette fonction ne sont pas réductibles aux routines et aux contraintes inhérentes à l'exercice du métier de journaliste. Certes, ce dernier consiste à écrire l'actualité en donnant la parole aux acteurs qui la font. Cependant, les processus de sélection et de hiérarchisation de ces derniers ainsi que des faits sociaux ou naturels dignes d'intérêt ne sont pas seulement le fait d'un *homo-journalisticus* désincarné mais doivent également être appréhendés au prisme des influences sociales qui le traversent. Ainsi, le cas du glyphosate permet de montrer comment les journalistes nouent des liens avec certaines univers sociaux avec lesquels ils et elles partagent des visions communes du monde ainsi que la manière dont leurs idées respectives structurent leurs prises de position contre leurs adversaires, phénomène rebattu, mais qu'il est aujourd'hui plus aisé de saisir grâce aux réseaux sociaux. Ainsi, donner à voir le monde social, c'est toujours offrir un point de vue situé depuis lequel le contempler.

Soumis le 15-12-2021
Accepté le 31-10-2022

NOTES

¹ Cette binarisation des catégories a été ici durcie à des fins de modélisation et n'est pas représentative de la pluralité des positionnements au sein des deux pôles « anti » et « pro » glyphosate de la controverse. Pour alléger la lecture, les guillemets n'apparaîtront plus dans la suite de l'article. Par ailleurs, de nombreux traitements journalistiques intermédiaires, ne relèvent d'aucune de ces deux postures.

² Selon l'heureuse expression d'un de nos enquêtés.

³ Monsanto a été absorbée par Bayer le 7 juin 2018.

⁴ <https://coulmont.com/bac/>

⁵ Ce terme fait référence au caractère non sélectif de l'herbicide. Autrement dit, le Roundup tue toutes les adventices (mauvaises herbes), aux alentours de la zone où il est pulvérisé, exceptée la plante OGM elle-même, conçue pour lui résister.

⁶ Les graphiques mesurant l'évolution des occurrences « glyphosate » et « roundup » sont approximativement identiques dans la presse hebdomadaire généraliste (annexe 1) et à la télévision (annexe 2).

⁷ A notre grand regret, et ce malgré moult tentatives dans un contexte chargé dû à la publication de son dernier ouvrage *La fabrique des pandémies*, nous n'avons pas pu, à ce jour, réaliser d'entretien avec elle.

⁸ Voir annexe 3.

⁹ <https://www.ajspi.com/vie-association/ajspi-dans-l-actu/liberation-seralini-et-les-ogm-une-declaration-de-lajspi/>

¹⁰ Ce terme est revenu dans la quasi-totalité des entretiens.

¹¹ La révélation de ces pratiques de ghostwriting constitue le cœur des « Monsanto Papers ».

¹² La période 2017-2020 représente ainsi à elle seule 82,4 % de l'ensemble des articles de la PQN contenant l'occurrence « glyphosate » entre 2000 et 2020.

¹³ Soit 27,2 % des articles de notre corpus contre 23,7 % en 2018 et 20,8 % en 2017.

¹⁴ « Glyphosate, comment s'en sortir ? », France 2, diffusé le 17 janvier 2019.

¹⁵ N'ayant pas pu réaliser d'entretien avec lui, nous n'avons pas jugé utile de le pseudonymiser.

¹⁶ Forgé par Henri Broch, ce néologisme désigne un mode de raisonnement visant à proposer des explications rationnelles aux phénomènes dits « paranormaux » tels que l'ufologie et à lutter contre les « pseudo-médecines » et les « pseudo-sciences ».

¹⁷ A cet égard, le fait que la tribune « No Fake Science » corédigée par ces acteurs proches des mouvements rationalistes et publiée uniquement dans *l'Opinion* en France, cite uniquement les agences réglementaires comme l'EFSA et omette le CIRC, pour légitimer le caractère « improbable » du « risque cancérigène pour l'homme » de « l'usage du glyphosate », est assez significatif des valeurs partagées qui structurent ce pôle.

¹⁸ « Le glyphosate est un faux problème de santé publique », *Le Figaro*, 01/03/2019, pp 12-13.

¹⁹ Par cette phrase, notre enquêtée fait sans doute référence à la formule « Accuracy, accuracy, accuracy ! » attribuée à Joseph Pulitzer.

²⁰ Tweet de Valérie, 14/01/2019 : « Tiens ? Envoyé spécial entre en campagne politique. Hâte de savoir si, cette fois, les résultats seront présentés de façon scientifique (en termes de risque toxicologique.) #militantisme ».

²¹ L'organe de fact-checking Check News de Libération consacre ainsi des articles aux supposés ménages (usage de sa notoriété médiatique au profit de la communication d'une organisation) d'une journaliste pro-glyphosate.

²² Tweet d'Aline, 17/01/2019 : « Pas un avis contradictoire. Pas un avis scientifique. Que des choses balancées sans aucune preuve. Que des insinuations. Que du conditionnel. Beau travail. #EnvoyeSpecial pas du journalisme, Mais beau travail de marketing de la peur. »

²³ Association rassemblant 500 adhérents et plus de 20000 abonnés sur Twitter, visant à « communiquer efficacement quand on est agriculteur » selon le titre du livret que m'a envoyé Pascal à l'issue de l'entretien.

²⁴ Stéphane Travert, Didier Guillaume et Julien Denormandie sont régulièrement cités comme des alliés politiques par nos enquêtés pro-glyphosate.

²⁵ Parmi plusieurs exemples, le député Jean-Baptiste Moreau, agriculteur proche de la FNSEA, ou encore le sénateur Pierre Médevielle, qui, alors qu'il est vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) déclare en mai 2019 que le glyphosate est « moins cancérigène que la charcuterie ou la viande rouge qui ne sont pas interdites » discréditant ainsi le classement du CIRC.

²⁶ Ce laboratoire d'idées « proche des mouvements transhumanistes et du Medef » selon l'Observatoire des multinationales, a été cofondé par l'entrepreneur Laurent Alexandre, fondateur de Doc-tissimo et Dominique Calmets, ex-directeur financier d'Accenture.

²⁷ L'organisation d'une conférence à Sciences Po Paris le 24 novembre 2021 aux côtés des fers de lance du camp pro-glyphosate est révélatrice de cette proximité.

²⁸ A l'instar de journalistes comme Marie Monique Robin ou le média Reporterre, dont le traitement des questions écologiques diffère de la rubrique « Planète » du Monde.

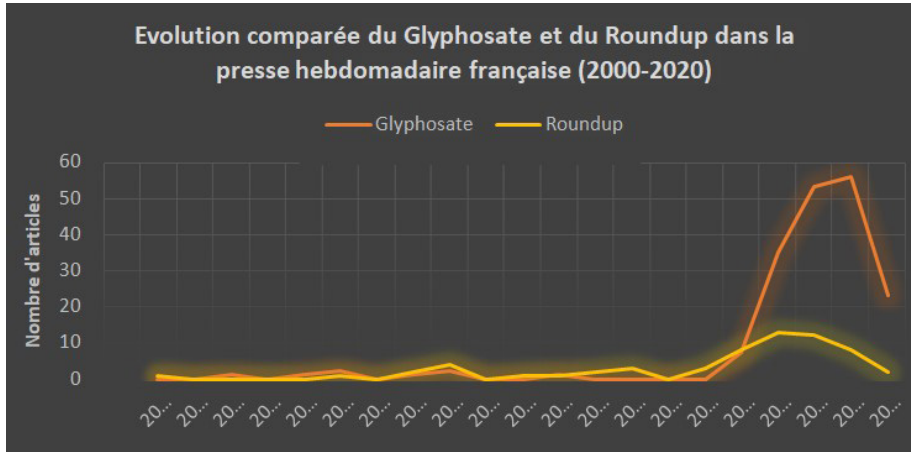
²⁹ Notamment via des représentations spectaculaires des dégâts imputés au glyphosate et au Roundup par le biais de photographies des tumeurs des rats de l'étude Seralini en 2012, ou des victimes humaines telles que Théo Grataloup en France, Dewayne Johnson aux Etats-Unis et Fabian Tomasi en Argentine, à partir de 2018.

³⁰ Le numéro « spécial glyphosate » de janvier 2019 a ainsi été vu par 2,8 millions de téléspectateurs ; une audience sans commune mesure avec celle des titres de presse écrite au sein desquels ils officient.

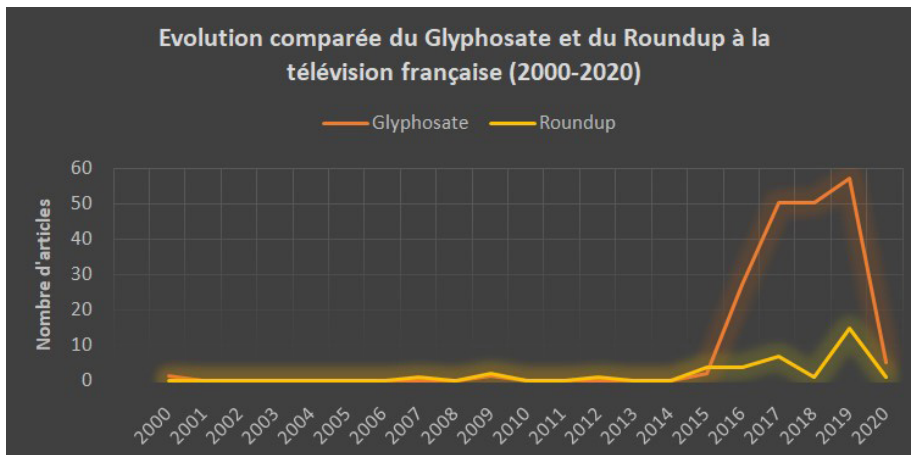
³¹ Les partisans du glyphosate se réclament couramment de l'écomodernisme, courant environnementaliste affirmant que seule la technique peut constituer une solution aux problèmes climatiques.

ANNEXES

Annexe 1 :



Annexe 2 :



Annexe 3 :



BIBLIOGRAPHIE

- Allard-Huver, F. (2020). Gilles-Éric Séralini ou la transgression des médiations « traditionnelles » du savoir ? *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 20. DOI : 10.4000/rfsic.10215
- Aubin, F. (2019). Les mouvements sociaux et la mise à l'agenda des problèmes publics : le problème en construction du contrôle des armes à feu aux États-Unis. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, N° 18/3A(S1), 11-26. DOI : 10.3917/enic.hs6.0011
- Azihari, F. (2021). *Les Ecologistes contre la modernité*. Presses de la cité.
- Bazzan, G., & Migliorati, M. (2020). Expertise, politics and public opinion at the crossroads of the European Commission's decision-making: The case of Glyphosate. *International Review of Public Policy*, 2(1). DOI: 10.4000/irpp.849
- Benamouzig, D., & Muñoz, C. J. (2022). *Des lobbys au menu : L'activisme sanitaire des entreprises agro-alimentaires* (1re éd.). Raisons d'Agir.
- Best, G. (2008). *Social Problems*. Norton.
- Blumler, J. G. (2016). The Fourth Age of Political Communication. *Politiques de communication*, N° 6(1), 19-30. DOI : 10.3917/pdc.006.0019
- Boltanski, L., & Bourdieu, P. (2008). *La production de l'idéologie dominante*. Demopolis.
- Botero, N. (2021). Soustraire l'alimentation du débat sur les pesticides : traitement médiatique d'un problème en une, in Hugol-Gential, C. Badau, E et al. « Qu'est-ce que l'on mange ? » Les savoirs alimentaires à l'aune des Sciences de l'Information et de la Communication, Dijon, EUD, 103- 118.
- Boullier, H. (2021). Derrière le spectre des « conflits d'intérêts » généralisés. Les agences face aux défis de l'évaluation réglementaire de produits. *Natures Sciences Sociétés*, 29(1), 103-108. DOI : 10.1051/nss/2021016
- Callon, M., Rip A. (1992). Humains, non-humains. Morale d'une coexistence. *Social Science & Medicine*, 140-156.
- Champagne, P. (1984). La manifestation. La production de l'événement politique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52(1), 19-41. DOI : <https://doi.org/10.3406/arss.1984.3329>
- Champagne, P. (1990). *Faire l'opinion : Le nouveau jeu politique* (Collection « Le Sens commun »). Editions de Minuit.
- Champagne, P. (2011). Le coup médiatique. *Sociétés & Représentations*, 32(2), 25. DOI : 10.3917/sr.032.0025
- Charaudeau, P. (2014). La situation de communication comme fondatrice d'un genre : la controverse. In Monte, M., & Philippe, G. (Eds.), *Genres & textes : Déterminations, évolutions, confrontations*. Presses universitaires de Lyon.
- Chupin, I., & Mayance, P. (2013a). Au service de « La Profession ». *Politiques de communication*, N° 1(1), 241-268. DOI : 10.3917/pdc.001.0241
- Chupin, I., & Mayance, P. (2013b). Faire corps avec les agriculteurs. *Politix*, N° 103(3), 77. DOI : 10.3917/pox.103.0077
- Chupin, I., & Mayance, P. (2021). Champs et hors-champs de l'actualité professionnelle. *Questions de communication*, 39, 55-78. DOI : <https://doi.org/10.4000>
- Demers, F., Le Cam, F., Pereira, F. H., & Ruellan, D. (2017). Pobreza e jornalismo - Poverty and Journalism - Pauvreté et journalisme. Sur Le Journalisme, About Journalism, Sobre Jornalismo, 6(1), 1-201.
- Demortain, D. (2013). L'étude Séralini et ce qu'elle nous apprend sur la toxicologie réglementaire. *Natures Sciences Sociétés*, 21, 84-87. DOI: 10.1051/nss/2013068
- Demortain, D. (2017). Expertise, Regulatory Science and the Evaluation of Technology and Risk: Introduction to the Special Issue. *Minerva*, 55(2), 139-159. DOI : 10.1007/s11024-017-9325-1
- Evans R.M., Martin O.V., Faust M., Kortenkamp A. (2015). « Should the scope of human mixture risk assessment span legislative/regulatory silos for chemicals ? ». *Science of the Total Environment*. 543, A, 757-64. DOI : 10.1016/j.scitotenv.2015.10.162
- Foucart, S., Horel, S., & Laurens, S. (2020). *Les gardiens de la raison* (French Edition). La Découverte.
- Fougier, E. (2019). L'hostilité des acteurs de la transition écologique à l'encontre des agriculteurs. *Paysans & société*, N° 375(3), 32-38. DOI : 10.3917/pes.375.0032
- Gingras, Y. (2014). *Controverses. Accords et désaccords en sciences humaines et sociales*. CNRS Editions.
- Girel, M. (2017). *Science et territoires de l'ignorance*. QUAE.
- Gusfield, J. R., & Cefai, D. (2008). *La culture des problèmes publics - l'alcool au volant*, Economica.
- Henry, E. (2003). Du silence au scandale. *Réseaux*, 122(6), 237.
- Henry, E. (2007). *Amiante : un scandale impropable : Sociologie d'un problème public*. PUR.
- Henry, E. (2017). *Ignorance scientifique et inaction publique - Les politiques de santé au travail*. Presses de Sciences Po.
- Henry, E. (2021). *La fabrique des non-problèmes*. Presse de Sciences Po.
- Hilgartner, S., & Bosk, C. L. (1988). The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model. *American Journal of Sociology*, 94(1), 53-78.
- Jouzel, J. N., & Prete, G. (2013). De l'intoxication à l'indignation. *Terrains & travaux*, N° 22(1), 59-76. DOI : 10.3917/tt.022.0059
- Jouzel, J. N., & Prete, G. (2015). Mettre en mouvement les agriculteurs victimes des pesticides. *Politix*, n° 111(3), 175. DOI : 10.3917/pox.111.0175
- Jouzel, J. N., & Prete, G. (2016). Des journalistes qui font les victimes ? *Études rurales*, 198, 155-170. DOI : 10.4000/etudesrurales.11361
- Jouzel, J. (2019). *Pesticides : Comment ignorer ce que l'on sait*. Presses de Sciences Po.
- Kaciat, N., & Talpin, J. (2017). S'engager sans politiser. *Politiques de communication*, N° 7(2), 113-149. DOI : 10.3917/pdc.007.0113
- Krimsky, S. (2013). Do Financial Conflicts of Interest Bias Research? *Science, Technology, & Human Values*, 38(4), 566-587. DOI :10.2307/23474436
- Latour, B., Lippmann, W., & Décreau, L. (2008). *Le Public Fantôme*, Demopolis.

- Laurens, S. (2019). *Militer pour la science - Les mouvements rationalistes en France (1930-2005)*. EHESS.
- Lecourt, D. (2011). *Humain, posthumain*. PUF.
- Legavre, J. (2011). Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme « associés-rivaux ». *Communication & langages*, 169, 105-123.
DOI : 10.4074/S0336150011003097
- Lemieux, C. (2007). À quoi sert l'analyse des controverses ? *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25, 191-212.
DOI : 10.3917/mnc.025.0191
- Lock, I. (2020). Debating Glyphosate: A Macro Perspective on the Role of Strategic Communication in Forming and Monitoring A Global Issue Arena Using Inductive Topic Modelling. *International Journal of Strategic Communication*, 14(4), 223-245. DOI : 10.1080/1553118X.2020.1780240
- Marchetti, D. (2007). Une rubrique « à part ». L'information médicale de l'après-guerre au début des années 80. *Questions de communication*, 11, 71-90. DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7330
- Marchetti, D. (2010). *Quand la santé devient médiatique*. PUG.
- Marthoz, J-P. (2017). *Les Médias face au terrorisme : manuel pour les journalistes*, UNESCO.
- McCombs, M. E., & Shaw, D. L. (1972). The Agenda-Setting Function of Mass Media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176.
- McHenry, L.B. (2018). « The Monsanto Papers : Poisoning the Scientific Well ». *International Journal of Risk and Safety in Medicine*. 29(3-4), p.193-205. DOI : 10.3233/JRS-180028
- Meyer, M. & Molyneux-Hodgson, S. (2011). « Communautés épistémiques » : une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ? *Terrains & travaux*, 18, 141-154. DOI : 10.3917/tt.018.0141
- Neveu, E. (2015). *Sociologie politique des problèmes publics*. Armand Colin.
- Nollet, J. (2010). *Des décisions publiques « médiatiques » ? : sociologie de l'emprise du journalisme sur les politiques de sécurité sanitaire des aliments*. Thèse soutenue à Lille 2.
- Oreskes, N., & Conway, E. (2010) *Merchants of Doubt: How a Handful of Scientists Obscured the Truth on Issues from Tobacco Smoke to Global Warming*. Bloomsbury Press.
- Paes, P. (2018). Mídiação de problemas públicos: a coprodução do problema da imigração na França. *Questões Transversais*, vol. 6, n°11, 4-10.
- Rebillard, F., & Smyrniaios, N. (2010). Les infomédiaires, au cœur de la filière de l'information en ligne. *Réseaux*, n° 160-161(2), 163-194. DOI : 10.3917/res.160.0163
- Séralini, G. E., Clair, E., Mesnage, R., Gress, S., Defarge, N., Malatesta, M., Hennequin, D., & de Vendômois, J. S. (2012). RETRACTED: Long term toxicity of a Roundup herbicide and a Roundup-tolerant genetically modified maize. *Food and Chemical Toxicology*, 50(11), 4221-4231. DOI: 10.1016/j.fct.2012.08.005
- Tarazona, J. V., Court-Marques, D., Tiramani, M., Reich, H., Pfeil, R., Istace, F., & Crivellente, F. (2017). Glyphosate toxicity and carcinogenicity: a review of the scientific basis of the European Union assessment and its differences with IARC. *Archives of toxicology*, 91(8), 2723-2743. DOI: 10.1007/s00204-017-1962-5
- Thomas, V. (2021). *La Cause du cancer. Le Centre international de recherche sur le cancer dans les lutes transnationales pour la définition des cancérigènes*. Thèse de doctorat en sociologie. Paris. Université Paris-Dauphine.
- Tosun, J., & Varone, F. (2020). Politicizing the Use of Glyphosate in Europe: Comparing Policy Issue Linkage across Advocacy Organizations and Countries. *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*, 23(5-6), 607-624. DOI: 10.1080/13876988.2020.1762076
- Villnow, V., Rombach, M., & Bitsch, V. (2019). Examining German Media Coverage of the Re-Evaluation of Glyphosate. *Sustainability*, 11(7), 1910. DOI: 10.3390/su11071910
- White, D.M. (1950). The "Gate Keeper": A Case Study in the Selection of News. *Journalism Quarterly*; 27 (4): 383-390. DOI: 10.1177/107769905002700
- Williams, B. A., & Carpini, M. D. X. (2011). *After Broadcast News: Media Regimes, Democracy, and the New Information Environment (Communication, Society and Politics)*. Cambridge University Press.
- Williams, G.M & al. (2016). "A review of the carcinogenic potential of glyphosate by four independent expert panels and comparison to the IARC assessment". *Critical Reviews in Toxicology*, 46 (supl), p. 3-20. DOI: 10.1080/10408444.2016.1214677

Le glyphosate et les journalistes en France : la construction sociale d'un problème public médiatisé (2000-2020)

Glyphosate and journalists in France: The social construction of a mediatized public problem (2000-2020)

Glifosato e jornalistas na França: A construção social de um problema público na mídia (2000-2020)

Fr • Produit d'une construction médiatique au long cours, qui demeure inachevée au moment de la parution de ce numéro, la mise en problème du glyphosate dans les médias, et plus largement dans l'espace public, constitue un objet particulièrement heuristique à l'aulne d'appréhender le rôle que joue les journalistes quant à la construction des problèmes publics en général, et des problèmes de santé publique en particulier. Substance active du Roundup, désherbant phare de la multinationale phytosanitaire Monsanto, commercialisé en 1975 et qui a longtemps figuré parmi les herbicides les plus vendus au monde, le glyphosate a pourtant tardé à susciter l'attention des médias et du grand public. Hormis quelques publications portant sur les campagnes d'arrachage de cultures OGM « Roundup Ready », tolérantes à ce pesticide, au cours des années 2000, l'intérêt des journalistes à l'égard de celui-ci est très marginal. De surcroît, cette relative médiatisation s'effectue uniquement sous un prisme altermondialiste, anti-Monsanto et anti-OGM. Il faut attendre 2012 pour que le Roundup connaisse une publicisation conséquente, en tant que problème de santé publique cette fois. La parution d'un article scientifique sur la toxicité de l'herbicide occasionne un important battage médiatique, connu sous le nom d'« Affaire Séralini », qui le consacre en menace sanitaire aux yeux de la majorité de la population française. Quant au glyphosate *stricto sensu*, c'est à partir de mars 2015, date de publication d'un avis d'une agence de l'OMS qualifiant la molécule de « cancérigène probable », que celle-ci devient un véritable « totem médiatique ». Le sommet de ce surinvestissement de la problématique du glyphosate par les journalistes est atteint en janvier 2019, à l'occasion de la diffusion d'un numéro d'« Envoyé Spécial Glyphosate », qui cristallise les tensions dans l'espace médiatique. Tandis que les journalistes pro-glyphosate se fondent sur les normes propres à l'évaluation réglementaire des produits, leurs adversaires convoquent les travaux strictement académiques pour justifier leurs prises de position quant à la (non) dangerosité du biocide. Derrière ces batailles d'expertise, se cachent des pratiques et des représentations professionnelles du bon exercice du métier qui structurent en partie les pôles de la controverse publique. Toutefois, ces luttes journalistiques ne sont pas réductibles à des oppositions déontologiques. Elles relèvent aussi d'un enjeu de double représentation, du réel et de la société, dont les logiques échappent aux seules considérations professionnelles. Décrire les problématiques du monde social revient toujours, pour les journalistes, à représenter certaines franges de celui-ci, et, par conséquent, à représenter certains intérêts sociaux et idéologiques particuliers. Les tentatives de prises de possession d'un problème public comme le glyphosate doivent dès lors être rapportées aux positions sociales de celles et ceux qui les portent dans l'espace médiatique ainsi qu'aux prises de position idéologiques qui leur sont arrimées.

Mots-clés : Journalisme, Glyphosate, Problème public, Santé, Controverse sociale

En • Glyphosate, as a topic featured in the media, and more broadly in the public arena, is the product of a long-term construction by the media and is still underway at the time of publication of this issue. It forms a particularly heuristic object for understanding the role played by journalists in the construction of public problems in general, and of public health problems in particular. An active ingredient in Roundup, the flagship weed killer of the multinational corporation Monsanto, commercialized since 1975 and for a long time one of the best-selling herbicides in the world, glyphosate has nevertheless been slow to attract the attention of the media and the general public. Apart from a few reports in the 2000's on the movement to uproot Roundup-ready GMO crops, which are tolerant to the pesticide, journalists' interest in glyphosate remained very marginal. Furthermore, this relative media coverage only

took place through an anti-globalization, anti-Monsanto and anti-GMO prism. It was not until 2012 that Roundup was widely publicized as a public health problem. The publication of a scientific article on the toxicity of the herbicide caused major media coverage, known as the “Séralini Affair”, which established it as a health threat in the eyes of the majority of the French population. Glyphosate in itself became a real “media totem” starting from March 2015, when a WHO commission published a report classifying the molecule as “probably carcinogen”. The climax of this over-coverage of glyphosate by journalists was reached in January 2019, when an episode of “*Envoyé Spécial*” on Glyphosate was aired, crystallizing tensions in the media on the topic. While pro-glyphosate journalists invoke regulatory standards for the evaluation of products, their critics rely on purely academic research to justify their position on the dangers (or absence of) of the biocide. In the background of these expertise battles lay diverging practices and representations of the profession. This in turn has contributed to the polarization of the public controversy. However, these journalistic disputes are not reducible to deontological oppositions. They also arise from the issue of the double representation of reality and society, the logic of which escapes the only professional considerations. Describing the problems of the social world always means for journalists to represent some fringe of it, and, consequently, to embody specific social and ideological interests. Attempts to claim ownership of a public problem such as glyphosate must therefore be considered in relation to the social positions of those who are involved in the media, as well as their ideological standpoints.

Keywords: Journalism, Glyphosate, Public problem, Health, Social controversy

Pt. Produto de uma construção de mídia de longo prazo, que permanece inacabada no momento da publicação desta edição, a questão do glifosato na mídia, e mais amplamente no espaço público, constitui um objeto particularmente heurístico em termos de compreensão do papel desempenhado pelos jornalistas na construção dos problemas públicos em geral, e dos problemas de saúde pública em particular. Ingrediente ativo de Roundup, o principal matador de ervas daninhas da multinacional Monsanto, comercializado em 1975 e há muito tempo um dos herbicidas mais vendidos no mundo, o glifosato demorou a atrair a atenção da mídia e do público em geral. Além de algumas poucas publicações sobre as campanhas para desarraigar as culturas GMO ‘Roundup Ready’, que são tolerantes a este pesticida, nos anos 2000, o interesse dos jornalistas pelo glifosato foi muito marginal. Além disso, esta relativa cobertura da mídia se deu unicamente de uma perspectiva anti-globalização, anti-Monsanto e anti-GMO. Só a partir de 2012 Roundup passou a ser amplamente divulgado, desta vez como um problema de saúde pública. A publicação de um artigo científico sobre a toxicidade do herbicida foi destaque na mídia, ficando conhecido como o “Caso Séralini”, que estabeleceu a substância como uma ameaça à saúde aos olhos da maioria da população francesa. Quanto ao glifosato em si, foi a partir de março de 2015, data da publicação do parecer de uma agência da OMS qualificando a molécula como um “provável carcinógeno”, que ele se tornou um tema recorrente na mídia. O auge deste sobreinvestimento na questão do glifosato pelos jornalistas foi atingido em janeiro de 2019, quando foi transmitida uma edição do “*Envoyé Spécial Glyphosate*”, que cristalizou as tensões na mídia. Enquanto os jornalistas pró-glifosato confiavam nos padrões de avaliação de produtos regulamentares, seus oponentes recorriam a um trabalho estritamente acadêmico para justificar suas posições sobre o (não) perigo do biocida. Por trás dessas batalhas por especialização, estão práticas profissionais e representações do exercício adequado da profissão, que em parte estruturam os pólos da controvérsia pública. Entretanto, estas lutas jornalísticas não são redutíveis a oposições deontológicas. São também uma questão de dupla representação, da realidade e da sociedade, cuja lógica escapa apenas às considerações profissionais. Para os jornalistas, descrever os problemas do mundo social resume-se sempre a representar certas partes do mesmo e, conseqüentemente, a representar certos interesses sociais e ideológicos específicos. As tentativas de apropriação de um problema público como o glifosato devem, portanto, estar relacionadas com as posições sociais de quem as transmite no espaço midiático, bem como com as posições ideológicas que estão ligadas a elas.

Palavras-Chave: Jornalismo, glifosato, edição pública, saúde, controvérsia social